

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

09 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 février à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 février 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

<i>Présents :</i>	<i>M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Philippe BIGOTEAU, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.</i> <i>Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Valérie RECART, Brigitte ETCHEVERRY, Dominique VIGIER (arrivée à 17h28).</i>
<i>Absents ayant donné pouvoir :</i>	<i>Mmes Sophie DELETTRE (pouvoir à M. Paul BAUDRY), Emmanuelle DALLET (pouvoir à M. Philippe BIGOTEAU), Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT).</i>
<i>Absent excusé :</i>	<i>Mme Marie-Dominique GAY.</i>

*Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.*

### *Ordre du jour*

Monsieur Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal, de rajouter une délibération non-prévue à l'ordre du jour.

C'est une délibération pour la création d'un poste non permanent afin de palier à l'absence de Mme Pascale DIOP, partie à la retraite au 1<sup>er</sup> février 2018, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### ***Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de cette délibération***

➤ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2017**

M. Michel GONY demande que soit ajoutée la précision suivante sur l'ouverture dominicale des commerces de détail :  
« désapprouve que même les services publics soient ouverts le dimanche ».

➤ **URBANISME :**

- 1- Adhésion au service commun d'Autorisations du Droit des Sols (ADS) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;

*Approuvé à l'unanimité des voix*

- 2- Vente de l'assiette foncière pour la construction du nouveau bâtiment de commerces et services en centre bourg ;

Contre : 2

Pour : 15 (dont 3 procurations)

*Adopté à la majorité des voix*

- 3- Rétrocessions des espaces communs des ensembles immobiliers du « Hameau de Benoît » ;

*Adopté à l'unanimité des voix*

➤ FINANCES :

- 4- Autorisation budgétaire sur le budget prévisionnel 2018 ;

*Adopté à l'unanimité des voix*

- 5- Avenant au protocole d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR) ;

*Adopté à l'unanimité des voix*

- 6- Subvention exceptionnelle pour l'Association Ado'rizons ;

Mme Dominique GALLOT, 1<sup>ère</sup> adjointe, propose de leur allouer une subvention de 1 000€.

*Adopté à l'unanimité des voix*

➤ SOCIAL :

- 7- Réforme des rythmes scolaires – Demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours ;

*Adopté à l'unanimité des voix*

➤ RESSOURCES HUMAINES :

- 8- Création d'un emploi d'adjoint d'animation non permanent à temps non complet ;

*Adopté à l'unanimité des voix*

➤ INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS SIGNÉS DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Monsieur Le Maire a passé en revue tous les marchés publics de l'année 2017.

➤ **QUESTIONS DE L'OPPOSITION :**

1) Question de M. Pierre SORHAITS : Annonce Le Bon Coin n° E0W18L :

*« Cette annonce concerne une partie du terrain de 2 000 m<sup>2</sup> que la majorité municipale a rendu constructible voici quelques semaines, probablement émue par les arguments avancés par Michel Lahorgue qui avait pris soin d'expliquer que cette parcelle servirait à construire 2 maisons, l'une pour son frère Jean présent ce jour-là, l'autre pour sa fille afin qu'ils reviennent habiter sur Bassussarry.*

*La majorité municipale avait précédemment fermé les yeux sur la vente avant le terme réglementaire d'une maison appartenant à une ex-conseillère municipale issue de la majorité. Cette « faveur » lui avait permis de réaliser une plus-value conséquente.*

*Au moment où d'énormes constructions fleurissent sous les balcons d'opposants et anciens opposants, quelles mesures prendra cette- fois-ci la majorité municipale pour rétablir un semblant d'équité ? »*

***Les débats seront retranscrits dans le procès-verbal de séance***

2) Question de M. Michel GOÑY :

*« La mairie a choisi d'investir pour en particulier disposer d'une alimentation plus spacieuse. En passant par Mindurry, la mairie évite une mise en concurrence officielle.*

*Pour la satisfaction du contribuable, qui a financé la partie non négligeable des parkings, quels produits à minima aimeriez-vous pouvoir acheter que vous ne trouvez pas aujourd'hui ?*

- *Viande,*
- *Poisson,*
- *Plats cuisinés,*
- *Produits asiatiques,*
- *Produits bio,*
- *Pâtisserie,*
- *Autres propositions de la majorité : .....»*

***Les débats seront retranscrits dans le procès-verbal de séance***

Fait à Bassussarry, le 12 février 2018.

Le Maire,  
**Paul BAUDRY.**

